



Promenade estivale sur le site d'Acrimed : « Journalismes en excès de vitesse »

- A suivre - Promenades sur le site d'Acrimed -

— A SUIVRE —

Date de mise en ligne : mercredi 21 août 2013

Description :

Journalisme de meute, journalisme de chasse-à-cour, journalisme de précipitation, journalisme d'approximation, journalisme d'anticipation...

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

Comme pendant l'été 2011, nous vous proposons quelques [promenades sur le site d'Acrimed](#). Ici quelques exemples, pour mémoire, de journalisme en excès de vitesse : journalisme de meute, journalisme de chasse-à-cour, journalisme de précipitation, journalisme d'approximation, journalisme d'anticipation... Et encore ne s'agit-il que d'exemples tirés de l'actualité franco-française...

Régulièrement, lorsque survient un évènement dramatique, un fait divers tragique ou qui excite leur curiosité et leur soif d'audience, quelques preux journalistes entendent révéler l'enchaînement des faits, l'identité des coupables et des victimes et leurs responsabilités réciproques avant qu'aucune enquête n'ait même pu commencer. Prévaut alors un journalisme en excès de vitesse : un journalisme de précipitation et d'anticipation qui, même s'il lui arrive, parfois, de voir ses prédictions tomber juste, ne se fonde sur aucune information consistante et vérifiée.

Journalisme sans pudeur et sans la moindre décence, qui traite par-dessus la jambe des accusations pouvant briser les individus, des catastrophes tragiques ou la mort d'adolescents. Sous l'effet de la concurrence et de la course à « l'exclusivité », de la « nécessité » de tenir l'antenne ou de remplir des colonnes, de l'urgence et de la routine, mais aussi sous l'emprise de la légitimité conférée *a priori* et presque aveuglément aux autorités, même quand les enquêtes sont loin d'être achevées, des journalistes chassant en meute se contentent de relayer des rumeurs, leurs propres préjugés ou les versions intéressées de leurs sources - le plus souvent « officielles ». Résultat ? Des fiascos médiatiques retentissants qui donnent lieu, parfois, mais pas toujours, à de maigres autocritiques et de brefs accès de prise de conscience... jusqu'au déraillement collectif suivant.

Fausse enquêtes

Pris dans le maelstrom d'une « actualité » et d'une information « en continu » qui ne connaissent jamais de cesse, les journalistes les plus pressés ne peuvent se satisfaire du rythme des investigations policières et judiciaires. Et comme la volonté d'« informer » excuse apparemment toutes les constructions, il leur arrive alors :

- ▶ d'échafauder des hypothèses et des scénarios à partir de rien ou presque et de les soumettre à des « experts ». Ainsi cette précipitation sans gravité, mais significative de David Pujadas, quelques heures à peine après une catastrophe aérienne : [« L'avion disparu, l'expert et le journaliste »](#) ;
- ▶ d'extrapoler à partir d'un élément partiel (et contesté) d'une enquête de police en cours et le diffuser en multipliant les à-peu-près. Ainsi, ce qu'on a pu dire d'images qui révéleraient... on ne sait pas exactement quoi ([« À propos d'une vidéo sur la mort de Clément Méric : bidouillages et journalisme d'approximation »](#)) ;
- ▶ ou encore de donner foi à un grossier mensonge d'État ([« Attentats de Madrid : Le Monde était sur la piste »](#)).

Fausse victimes

- ▶ L'excès de précipitation peut parfois tourner au fiasco retentissant. Le vendredi 9 juillet 2004, une jeune femme de 23 ans affirme avoir été victime d'une agression à caractère antisémite alors qu'elle voyageait dans la ligne D du RER avec son bébé. Quelques jours plus tard, l'enquête policière permet d'établir qu'il s'agit d'une pure et simple affabulation. Mais entre-temps, médias et responsables politiques se sont enflammés comme le montre [notre copieux dossier « La fausse agression du RER D... un journalisme de meute ? »](#).

- ▶ Dans des affaires dont les enjeux sont moins lourds (et le retentissement médiatique bien moindre), c'est encore la même volonté de savoir sans savoir qui permet de s'apitoyer sur de fausses victimes. Tel est le cas du prétendu saccage par des militants nationalistes de la villa corse de Christian Clavier, symptomatique de la désinvolture avec laquelle les journalistes peuvent traiter des informations officielles sans précaution ni, du moins dans un premier temps, vérification et recoupement, avec à l'arrivée, la diffusion d'une information fautive : [« De sources policière et élyséenne : le coq et la plainte de Christian Clavier »](#).

Faux coupables

Beaucoup plus grave : la fabrique de faux coupables.

Les « affaires » d'Outreau, du « bagagiste de Roissy » et des cadres de Renault accusés à tort d'espionnage industriel au profit de la Chine, aussi différentes soient-elles sous tout rapport, ont pourtant mis en jeu les mêmes rouages et les mêmes tares médiatiques : fabriquer des coupables, contribuer à leur lynchage public, puis s'apitoyer sur leur sort.

Relayant ainsi sans prudence et sans le moindre recul critique des procédures judiciaires, des investigations policières ou les accusations d'une grande entreprise, les médias ont mené leurs propres instructions « journalistiques » à charge et condamné par avance :

- ▶ d'odieux criminels pédophiles sévissant à Outreau : [« Affaire d'Outreau : Après le « délire » médiatique, l'amnésie collective »](#) ;
- ▶ un dangereux terroriste salarié de l'aéroport de Roissy : [« Bagagiste de Roissy : Une « sombre histoire de vengeance » selon France Inter »](#) ;
- ▶ deux cadres trahissant pour de l'argent un fleuron de l'industrie nationale : [« Renault : Une affaire d'espionnage à prendre avec des baguettes »](#).

Avec, circonstance aggravante, comme grille de lecture plus ou moins explicite, un racisme social dans le premier cas, et l'islamophobie dans le second... Pourtant, dans les trois cas, une fois avéré que les supputations initiales étaient infondées, la victimisation compassionnelle succède subitement au lynchage et les médias fustigent les institutions fautives, oubliant opportunément qu'ils s'étaient eux-mêmes fourvoyés et acharnés contre des innocents...

Vraies victimes, mais coupables ?

Les stéréotypes journalistiques qui font de chaque jeune des quartiers populaires un délinquant en puissance sont si prégnants que même lorsque l'un d'eux perd dramatiquement la vie dans un fait divers, les médias tendent à accréditer l'idée que la victime n'était pas tout à fait innocente de la fin funeste qu'elle a connue, surtout quand des policiers sont en cause... Deux exemples :

- ▶ en 2005, [« Le récit médiatique de la mort des deux adolescents de Clichy-sous-Bois, par l'AFP »](#) ;
- ▶ en 2013 : [« À propos du décès d'un jeune Marseillais : les ratés du journalisme à grande vitesse »](#).

Dans ces deux cas, parmi de nombreux autres, des journalistes se sont précipités et s'en sont remis à la communication nécessairement partielle d'une institution policière sur la défensive et à leurs propres préjugés pour s'autoriser, sans égards pour les victimes et leurs proches, à diffuser des informations tronquées, condamnées à être démenties aussitôt publiées.

* * *

On aura tôt fait de dire que tous ces cas sont singuliers et d'une inégale gravité. C'est vrai. Mais ils ont en commun, notamment sous l'effet de la concurrence et de l'urgence, une même volonté de conclure avant de savoir. On soutiendra peut-être qu'ils sont exceptionnels. Mais de même que l'état du réseau ferroviaire rend peu rassurante la rareté des déraillements, l'état d'un certain journalisme - qui est souvent le plus ordinaire des journalismes - peut rendre perplexe sur la sécurité de l'information.